



**LIBREVILLE, 8 octobre (Infosplusgabon) - Le Premier Ministre, chef du gouvernement de la Transition, Raymond Ndong Sima s'est rendu le 6 octobre à la Zone d'Investissement Spéciale de Nkok Nkok, a échangé tour à tour avec les investisseurs et les employés de la Zone d'Investissement Spéciale de Nkok, suite à la montée de la fronde sociale dans cette zone franche. Au menu des échanges la désescalade de la tension sociale entre employés et employeurs dans cette zone économique vitale à l'économie gabonaise.**

« La semaine dernière il s'est passé des choses ici (ndlr : refus de travailler des employés pour exiger une hausse des salaires, intrusion de certains employés de la zone dans les usines pour empêcher les autres employés de travailler et maintenir la grève en vue d'exiger des opérateurs des augmentations de salaires, etc). Je suis venu ici pour rappeler un principe, nous sommes un pays de droits. Nous avons besoin de faire de la transformation chez nous. Nous avons besoin de créer de la valeur ajoutée, nous avons besoin des investissements. C'était un principe central sur lequel je voudrais que vous soyez tous convaincus »

« (...) les investisseurs mais pas seulement les investisseurs, tout être humain dans notre pays doit être protégé. Toute personne qui est ici doit être protégée. Cela veut dire que nous ne devons pas enfreindre les droits des individus, qu'il soit gabonais ou non gabonais. », a-t-il déclaré avant de s'excuser sur les malheureux incidents de la semaine écoulée et appelé les uns et les autres à la sérénité, au travail et au consensus.

« La manière de poser les problèmes ne devrait pas remettre en cause notre outil de travail mais d'envisager les pistes de solution. », car « Des hommes raisonnables ne se cherchent pas des problèmes, ils se créent des solutions. », a déclaré Ndong Sima pour appeler les deux parties à l'apaisement et au dialogue.

Au sujet de l'exigence faite désormais aux employeurs d'embaucher plus de Gabonais, même s'il a reconnu le manque de personnel qualifié nationaux, justifié par les opérateurs économiques pour employer des expatriés, il a cependant tenu les opérateurs économiques responsables de cette situation. Il est inadmissible que des entreprises installées depuis dix ans dans la zone économique de Nkok n'aient pas pu former des compatriotes depuis toutes ces années. Il a invité ces derniers à se rapprocher du ministère du Travail afin de proposer des formations aux autorités gabonaises pour pallier au manque de personnel qualifié.

Le chef du gouvernement a appelé les opérateurs de la zone économique de Nkok à signer le nouvel accord de travail entre les employés et les employeurs élaboré par l'Autorité Administrative de Nkok tout en concédant une étude au cas par cas en fonction des réalités et encourager les employés à une reprise sereine du travail.

FIN/INFOSPLUSGABON/DFS/GABON2023

© Copyright Infosplusgabon